

Le Clos des Bords de Marne a remplacé les bains-douches

Depuis plusieurs semaines la résidence du clos des Bords de Marne accueille ses premiers habitants. Elle a été bâtie sur le site des anciens bains-douches municipaux et l'architecture de sa façade, côté place Robert Chassagne rappelle le bâtiment disparu (avancée dans le toit, ouverture en forme d'arc).

Ce petit temple de l'hygiène édifié entre 1924 et 1925 comprenait 17 cabines de douches, 2 salles de bains avec baignoires, un lavoir avec 3 bassins, un espace d'accueil et un logement de fonction. En 1926, l'exploitation des bains-douches fut concédée par enchères publiques puis reprise par la commune en 1947 suite à un conflit qui l'opposait au concessionnaire. La ville entreprit alors d'importants travaux de rénovation mais supprima le lavoir.

Ce n'est qu'en 1973 qu'elle mit fin à l'activité des bains-douches. Pendant un temps le bâtiment fut utilisé pour des usages divers puis détruit au cours de l'année 1991.



Péniche Epte la fin d'une aventure



Depuis sa création, le club d'aquariophilie était hébergé dans des locaux sur le port, près de la capitainerie, avec toutes les associations dont les activités sont en rapport avec l'eau : plongée, hockey subaquatique, voile, canoë-kayak, ski nautique, ainsi que les radio-amateurs.

Comme il était à l'étroit dans ses murs, **Mario Leclerc**, alors capitaine du port en relation avec le milieu des marinières, a proposé à la ville d'acquérir une péniche, de l'amarrer au port et d'y installer le club, avec l'assentiment de son président, **Michel Lambert**. Cette solution originale fut adoptée.

La commune acquit la péniche Epte en janvier 1989 et par convention en Février 1989, la mit à disposition de l'Office Nocéen d'Animation des bords de Marne.

La péniche offrait un très grand volume d'habitabilité, et les aquariums furent transférés.

Après leur installation, les aquariophiles, dans un but pédagogique, organisèrent des visites en semaine pour les classes et pour le public le week-end.

La réglementation devenant au fil des années, de plus en plus contraignante, après avoir effectué des travaux en 1999 sur la structure et fait procéder au lestage en béton de la péniche conformément aux normes de sécurité requises, la commune devait engager de nouveaux travaux de mise aux normes dont les coûts excessifs étaient incompatibles avec son budget. Aussi, lorsqu'un acheteur se présenta, l'affaire fut conclue, et les poissons regagnèrent "la terre ferme" en mai 2009.

La péniche Epte est partie. Elle a emprunté le canal pour une nouvelle vie en Seine et Marne. Ce fut une belle aventure éducative... que seule une réglementation tatillonne nous a contraints à interrompre.